

Réaménagement et mise en valeur de l'esplanade de la cathédrale de Meaux (2011-2013)

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Meaux. Mme Anne Leboeuf et M. Philippe Garnier Tél. : 01 60 09 98 40

Maîtrise d'œuvre : Bernard ALTHABEGOITY et Annick BAYLE Architectes, BABYLONE Paysagistes, OGI bureau d'études Aménagement VRD, AGENCE ON conception lumière.

Maîtrise d'œuvre technique étude et travaux de l'aménagement. Missions AVP, PRO, ACT, VISA, OPC, DET et AOR.

Montant des travaux : 2,3 M € - HT

Surface : 3800 m²



La maîtrise d'œuvre pour le réaménagement et la mise en valeur de l'esplanade de la cathédrale concerne une zone de 3800m² depuis le haut de la rue Saint-Rémy jusqu'à la place Saint Etienne.

Tout ce secteur a été traité en espace piétonnier en continuité de la zone piétonne existante rue du Général Leclerc.

La liaison nord-sud rue Bossuet / rue de Martimprey ouverte aux véhicules traverse le nouvel espace piétonnier sous la forme d'un espace de partage.

Rendre le centre-ville aux piétons

Les voies réaménagées permettent l'accès exceptionnel et contrôlé de véhicules : les véhicules motorisés sont tolérés dans certaines conditions, les usagers prioritaires étant les piétons dont les cheminements sont libres sur l'ensemble de l'espace public et sécurisés. La totalité des espaces publics et des dessertes des commerces répondent désormais aux normes d'accessibilité PMR.

En termes de conception et d'intégration du projet dans l'environnement urbain, le traitement de l'Esplanade respecte la qualité architecturale et la valeur patrimoniale du lieu, intégrant la charte des espaces publics adoptée par la Ville et permettant des appropriations multiples de l'espace public.

L'espace qui présentait une configuration de tissu médiéval ancien et étroit avec une forte segmentation de l'espace public représentait une contrainte dans la modularité des usages tant pour des pratiques quotidiennes (installations de terrasses extérieures de cafés et restaurants) qu'événementielles (festivals de rues...). Ainsi, l'aménagement de l'espace a été conçu pour offrir une plus grande modularité en limitant notamment les obstacles et éléments de franchissement.

De plus, du fait de la proximité directe entre ces espaces publics et le monument, tous les choix concernant les composantes d'aménagement de l'espace public, traitement du sol, éclairage, mobilier urbain, mise en valeur paysagère, ont été minutieusement pris en compte et discutés notamment avec l'architecte des bâtiments de France afin de s'assurer de la bonne intégration au cadre urbain et de la durabilité de l'aménagement.

Un aménagement exemplaire

Une attention particulière a ainsi été portée sur les points suivants :

- La qualité et le caractère pérenne des matériaux. L'importance de l'édifice de la cathédrale et l'homogénéité du tissu bâti médiéval environnant appellent des matériaux qui puissent dialoguer

avec la pierre calcaire et les enduits anciens conformément à la charte des espaces-publics. La durabilité du matériau lui-même et de sa mise en œuvre était un élément déterminant de l'aménagement.

- La mise en scène de l'édifice de la cathédrale, de l'entrée au palais épiscopal et des éléments patrimoniaux singuliers identifiés à proximité ont été mis en lumière par des projecteurs ou par du matériel encastré et de jalonnement lumineux au sol.
- La valorisation de l'espace public par la création d'espaces plantés contribuent à une composition urbaine hautement qualitative et rompant avec le caractère exclusivement minéral de l'esplanade.
- L'enfouissement des réseaux aériens : les travaux de réaménagement de l'espace public ont été l'occasion d'enfouir les réseaux aériens présents en façade.

Les études réalisées prennent en compte la charte des espaces publics adoptée par la Ville et une attention particulière a également été portée au maintien permanent d'un accès aux commerces et habitations, pour tous les usagers, ainsi qu'un accès par les services de secours.

Les missions (études et suivi de chantier) ont été menées en partenariat très étroit avec les services de la ville de Meaux ainsi qu'avec le Diocèse et avec l'architecte des bâtiments de France.

Un aménagement réfléchi et maîtrisé

La signature de cet aménagement se trouve dans le soin apportés aux détails et l'aspect qualitatif des surfaces minérales, dont le calepinage réfléchi et maîtrisé permet un jeu subtil de matière et de coloris entre les pierres de Villebois, de Tieules et le calcaire de Hauteville, sans oublier la pierre de Saint Maximin dans laquelle ont été taillés les emmarchements de la cathédrale Saint Etienne, habilement repris et restaurés durant ces travaux.

« Notre travail a consisté à rendre le lieu plus lisible, à le «nettoyer» pour le révéler, pour qu'il soit partagé par tous au quotidien et lors d'événements.» expliquent les architectes, Annick Bayle et Bernard Althabegoïty.
« C'est un travail en retenue, attentif à la pérennité et au confort d'usage. La topographie du site est subtilement révélée par le contraste entre les pentes douces des rues montant vers la cathédrale et la puissance de l'embranchement du parvis. » ■

